



Travaux d'embellissements et préavis propriétaire

Par **poupinette44**, le **17/07/2015** à **15:12**

Bonjour.

Nous sommes locataires d'une maison dont nous souhaitons déménager au mois d'octobre, notre bail de 3 ans arrive a terme début mai 2016. Or je suis enceinte et ne suis pas du tout en état de faire un déménagement. Je n'avais heureusement pas donné mon préavis. Le problème c'est que, suite à un dégât des eaux, pas de notre faute, survenu en fin d'année dernière, le propriétaire souhaitait faire des "travaux d'embellissements" (peintures et changement d'une partie du parquet). La fuite a bien été réparée donc il ne s'agit que de travaux "esthétiques" je pense. Nous leur avons dit que ces travaux, très contraignants et dérangeants pour nous, devraient attendre notre départ en octobre, or nous ne partons plus et sûrement pas avant la fin de notre bail.

-Question 1) Sommes nous obligés d'accepter des travaux d'embellissements? si oui y a t-il des clauses qui font qu'on pourrait les refuser? (par exemple mon état de santé actuel). Car cela concerne la moitié de la maison dont la partie où nous dormons et nous n'avons pas les moyens ni la possibilité d'être relogés ailleurs et ne savons pas où mettre les meubles de ces pièces là (petit logement et beaucoup de meubles!). De plus je crains la toxicité des produits utilisés qui pourraient être néfastes pour ma grossesse. Je comptai demander plus de précisions à ce propos à l'entreprise qui devait intervenir mais je préfère savoir d'abord quels sont mes droits si ces travaux ne sont pas "nécessaires". Bien sûr, si ils le sont d'un point de vue sanitaire nous les ferons, même si je ne sais pas comment nous allons faire...

-Deuxième question, je crois savoir que le propriétaire est tenu de nous envoyer un recommandé 6 mois avant la fin de notre bail, sans cela il y aura reconduction tacite, est ce bien cela? Notre bail arrive a terme au 6 mai 2016.

Merci infiniment par avance de vos réponses, je cherche sur internet depuis des jours mais n'arrive pas à obtenir des vraies informations